



resf86@free.fr



100pour1grandpoitiers@gmail.com

RESF et 100pour1 Grand Poitiers sont des associations poitevines nées sous l'impulsion d'enseignant.e.s et de parents d'élèves qui refusaient de rester sans rien faire devant les difficultés des familles de migrants.

C'est avec les familles étrangères en situation de précarité que ces 2 associations travaillent en priorité. Ces familles peuvent être francophones ou non. Les habitudes culturelles, le niveau d'étude, l'aptitude à chercher ou demander de l'aide sont différentes et font que chaque famille présente des besoins différents.

Les parcours aussi sont différents. Une famille peut faire une demande d'asile pour devenir réfugiée. Lors de sa demande d'asile, elle sera prise en charge par un CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile). Si elle est déboutée, elle recevra une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français). Dans le cas contraire elle obtiendra le statut de réfugiée. D'autres familles feront une demande de Titre de Séjour. Plusieurs raisons peuvent être invoquées : étranger malade, parent d'enfant français, travail, études, talent... : Si le titre de séjour est refusé, il est généralement assorti d'une OQTF.

Quand les familles avec OQTF restent en France, elles sont rapidement en situation de grande précarité :

- Elles ne peuvent pas travailler, ni recevoir d'aide sociale en dehors des 250€ du conseil départemental. Ces 250€ sont données en tickets qui ne peuvent être utilisés que pour l'achat de produits alimentaires ou d'hygiène (pas pour acheter des fournitures scolaires, ni payer une sortie scolaire, l'assurance ou la coopérative).
- Les associations telles que les Restos du cœur, la banque alimentaire, les épiceries sociales ne suffisent pas malgré l'aide importante qu'elles apportent.
- si les familles se retrouvent sans logement, elles font appel au Centre d'Hébergement d'Urgence du 115 où elles ne sont hébergées que la nuit. Il n'est pas possible d'y cuisiner. Il est difficile d'y faire ses devoirs. Les enfants sont désœuvrés le mercredi après midi, les vacances, le week-end et plus particulièrement le dimanche. Les familles sont en difficulté pour stocker leurs effets personnels (affaires scolaires, vêtements...)

Forcément, le contexte social de ces élèves a un impact sur leurs apprentissages.

Que faire quand on a un élève étranger précaire, sous le coup d'une OQTF ou non? Quelques idées :

- Montrer à la famille que la situation ne nous laisse pas indifférent en lui demandant quels sont ses besoins.
- Comprendre que ces familles ne peuvent pas financer la coopérative, l'assurance scolaire, les frais engagés par une sortie. Voir en conseil des maîtres ce qui peut être financé par la coop. Demander aussi à l'APE.
- Être alerté.e quand la famille donne une adresse postale : 9, rue Lavoisier, 15 ou 45 rue de la Marne (laisse supposer qu'il n'y a pas de logement pérenne)
- Faire en sorte que les enfants soient inscrits la cantine : repas peu chers et aide du département possible.
- Aider les familles à s'inscrire au centre de loisirs
- En parler avec l'APE car à plusieurs on peut avoir des idées. Les parents peuvent proposer d'inviter l'enfant le dimanche, faire une lessive, stocker des affaires, répondre aux premiers besoins.
- Eviter de donner des vêtements, des affaires si la famille ne le demande pas car elle ne peut pas transporter ni stocker.
- Monter un comité de soutien pour éventuellement financer un logement via 100P1